

4292

ORGANISATION DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

CLUB DU SAHEL
=====

SAHEL D(83)229

Août 1983

RAPPORT DU PRESIDENT
SUR LA REUNION AD HOC
CONCERNANT LE ROLE DU CLUB DU SAHEL

OCDE - Paris, le 19 mai 1983

01900

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	1
2.	SYNTHESE DES PRINCIPAUX POINTS ABORDES	2
3.	LE ROLE DU CLUB DU SAHEL	4
3.1	Considérations générales	4
3.2	Le Club du Sahel, un "think-tank"	6
3.2.1	Les orientations stratégiques principales	8
3.2.2	Le programme	8
3.3	Le Club du Sahel, forum pour le dialogue et la coordination	10
3.3.1	le dialogue	10
3.3.2	la coordination	11
4.	LE CLUB DU SAHEL ET LE SOUTIEN AU CILSS	12

ANNEXES

=====

A.	ORDRE DU JOUR	15
B.	NOTE PREPARATOIRE ET STATISTIQUES	17
C.	Liste des participants	47
D.	DECLARATION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'OCDE	49

07/01/00

1. INTRODUCTION

Une réunion ad hoc des responsables d'agences de coopération associées au Club du Sahel a été tenue à l'OCDE, le 19 mai 1983. Cette réunion avait pour but de réfléchir sur le rôle du Club du Sahel, sur le travail qu'il a pu accomplir et de recueillir les avis des participants sur son rôle futur.

Le Secrétaire Général de l'OCDE avait pris l'initiative de convoquer cette réunion, estimant qu'au moment où le Club du Sahel entre dans sa huitième année d'existence, il pouvait être utile de se pencher sur l'expérience acquise en vue d'analyser les réalisations et les problèmes et d'orienter le travail afin qu'il soit encore plus fructueux. Une autre raison d'organiser une telle réunion était de contribuer officiellement aux travaux que réalise actuellement le CILSS par le biais d'un "Comité de réflexion" chargé d'étudier l'avenir de cette organisation. Enfin, il avait été suggéré que les conclusions de la réunion pourraient constituer un apport pour la cinquième Conférence du Club du Sahel qui se tiendra au siège de la Commission des Communautés Européennes, à Bruxelles, du 26 au 28 octobre 1983.

Bien entendu, la réunion du 19 mai n'avait pas pour objet de prendre des décisions sur les orientations à donner au Club du Sahel. Le Club a été créé pour travailler en étroite association avec le CILSS et pour lui apporter un soutien. Comme dans le passé, les décisions seront prises conjointement dans le cadre du CILSS et du Club du Sahel. Toutefois, on a pensé que les autorités du Sahel et le CILSS méritaient de connaître les opinions très franches de la communauté internationale sur le rôle du Club du Sahel et du CILSS ainsi que sur l'évolution de ce rôle dans les années futures.

Il convient de souligner le caractère officieux de la réunion du 19 mai. L'ordre du jour avait été établi de telle façon qu'il puisse permettre une discussion large et ouverte sur les activités du Club du Sahel à l'échelon régional et national et sur les rapports existant entre les pays du Sahel et les donateurs (on trouvera l'ordre du jour en annexe, la note du Secrétariat et l'annexe statistiques se trouvent à l'annexe B). Les remarques introductives du Secrétaire Général de l'OCDE figurent à l'annexe D. Le présent document constitue le rapport du Président de la réunion, rapport qui sera transmis au CILSS et à la cinquième Conférence du Club du Sahel.

2. SYNTHESE DES PRINCIPAUX POINTS ABORDES

A la fin de la réunion, le Président a résumé de la façon suivante les points principaux qui avaient été évoqués au cours de la réunion :

1) Les participants sont convenus que le Club du Sahel s'est, en général, bien acquitté de son mandat. Sans son existence, l'intérêt d'un certain nombre de donateurs à l'égard des pays du Sahel n'aurait pas été soutenu avec la même intensité. A l'avenir, le Club du Sahel devra continuer à être en liaison avec le CILSS, un "think tank" régional et un forum pour le dialogue et la coordination.

2) Toujours en liaison avec le CILSS, le Club du Sahel doit poursuivre son travail de réflexion et d'études. Il doit être une force d'analyse et de proposition concernant les politiques de développement, l'objectif à long terme de la sécurité alimentaire régionale des pays du Sahel et l'amélioration de l'environnement économique afin que l'aide soit mieux exécutée et plus efficace. A l'occasion de ses travaux, le Club devra prendre en compte les problèmes (macro) économiques et ne pas se borner trop strictement aux problèmes de production alimentaire.

Les participants ont évoqué quelques thèmes précis à propos desquels l'étude et la réflexion doivent être plus poussées, en particulier :

- la promotion de la recherche agricole et sa coordination dans les pays du Sahel (cultures pluviales, systèmes de production);
- les possibilités de commercialiser les produits alimentaires des pays du Sahel sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest;
- l'efficacité des institutions sahéliennes.

3) Le Club du Sahel, en liaison avec le CILSS, doit continuer de prendre l'initiative de réunions régionales et nationales dans les pays du Sahel ou, si nécessaire, à organiser ces réunions. Celles-ci devraient porter sur les possibilités de progrès dans certains secteurs-clés et permettre de discuter très ouvertement les problèmes de politique économique.

4) La coordination de l'aide extérieure aux différents pays membres du CILSS laisse beaucoup à désirer. Le Club doit faire tout ce qu'il peut pour améliorer cette situation mais il n'est pas facile de donner une réponse toute faite sur la manière dont on peut y parvenir. Les gouvernements sahéliens craignent de voir les donateurs former un "bloc" et certains donateurs ne souhaitent pas que s'instaure une coordination directive. Il est évident que les gouvernements nationaux restent les décideurs et le centre unique d'une véritable coordination. Si le Club du Sahel peut aider les correspondants nationaux du CILSS à être efficaces et à jouer progressivement un rôle dans le processus de coordination, cela pourrait être très utile.

5) Le Club du Sahel et le CILSS doivent continuer à travailler en étroite collaboration; ils doivent mettre l'accent sur leur rôle conceptuel plutôt que sur la mobilisation de fonds. Le CILSS peut être une institution importante pour les pays du Sahel. Par conséquent, ses Etats membres doivent le soutenir et le renforcer à l'échelon national.

6) La sécurité alimentaire ne paraît pas faire l'objet d'une attention suffisante dans le Sahel. Le CILSS et le Club du Sahel doivent accroître leurs efforts en vue de concevoir, de discuter et d'exécuter un système de sécurité alimentaire comportant des plans d'urgence en cas d'aléas.

7) Le processus de stratégie alimentaire qui se développe dans certains pays du Sahel constitue une bonne initiative et le Club du Sahel doit continuer, comme par le passé, à soutenir ce processus.

8) Le Club du Sahel a manifesté jusqu'à présent une grande souplesse. Il a rendu différents types de services, par exemple il a fourni aux donateurs une aide importante à l'occasion d'une réunion sur l'Office du Niger. Il lui faut poursuivre ce mode de fonctionnement souple.

3. LE ROLE DU CLUB DU SAHEL

3.1 Considérations générales

L'accord a été unanime pour déclarer que le Club du Sahel a rempli une fonction importante et a rempli correctement son mandat depuis sa création, à Dakar, en 1976.

Le Club du Sahel a su apporter un soutien efficace pour la mobilisation de l'aide extérieure (voir annexe B - Statistiques) et les pays du Sahel se trouvent maintenant parmi les premiers pays au monde bénéficiant de l'appui de la Communauté internationale pour leur développement. Le Club a su continuellement informer et sensibiliser la Communauté Internationale

sur les besoins et les perspectives de développement du Sahel. Il a servi de forum de discussions, d'études et d'actions conjointes pour les politiques de développement, les problèmes et les priorités des pays du Sahel. La quasi-symbiose qui caractérise les relations du Club du Sahel avec le CILSS, ainsi que le soutien que le Club a apporté à cette institution ont été soulignés comme un exemple de coopération internationale et un modèle qui pourrait être appliqué dans d'autres régions.

Le Club du Sahel a fonctionné de manière très souple, l'effectif de son secrétariat permanent restant limité. Après du CILSS, le Club a tenu le rôle d'un "club", c'est-à-dire un lieu où l'on se réunit et où l'on accepte d'être membres sans savoir d'avance exactement la nature et la substance des activités qui seront menées par le groupe.

Enfin, le Club du Sahel a su inciter à la coopération croissante parmi les donateurs en vue de la réalisation des projets proposés par les Gouvernements des pays du Sahel et les institutions régionales.

Plusieurs participants ont souligné l'importance et l'utilité du cadre régional du Club du Sahel et du CILSS pour l'orientation et l'exécution de leurs programmes. Sans ce cadre de coopération internationale, plusieurs donateurs n'auraient pas été en mesure de maintenir le niveau élevé de leur assistance au développement, ni l'intensité de l'intérêt qu'ils portent au Sahel. Tous ont été unanimes à reconnaître que le Club du Sahel a stimulé le dialogue sur des problèmes-clés et souvent délicats. Le style souple et officieux du Club est apprécié car il lui permet de s'adapter et de pallier certaines insuffisances dans le cours imprévisible des événements. La réunion a jugé toutefois qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la coopération et la coordination entre les donateurs et les Gouvernements sahéliens et pour accroître l'efficacité de l'aide.

3.2 Le Club du Sahel, un "think tank"

Les participants sont convenus que le Club du Sahel et le CILSS ont fait un travail très appréciable en réalisant des études conjointes sur les problèmes de développement à moyen et à long terme. La stratégie partielle et évolutive, premier résultat de cette étude commune, comportait tout un processus d'analyses et de discussions. Elle a donné le départ à un processus de réajustement nécessaire par rapport aux politiques antérieures des Gouvernements du Sahel et des donateurs afin que soit mis progressivement l'accent sur la sécurité alimentaire, le développement rural et la production agricole. Toutefois, il existe encore un écart important entre les plans nationaux, les budgets et la répartition des aides extérieures.

Malgré la satisfaction générale portant sur le travail conceptuel du Club du Sahel, il subsiste une grande inquiétude quant aux résultats économiques et sociaux obtenus dans les pays du Sahel. Comme le soulignait la note préparatoire du Secrétariat du Club du Sahel, l'autosuffisance alimentaire ne semble pas plus proche maintenant qu'il y a 7 ans.

Les participants ont loué l'honnêteté et la véracité des travaux du Club/CILSS qui ne masquent pas la faiblesse des résultats mais cherchent à comprendre la diversité des facteurs internes et externes qui entravent le progrès. L'absence de progrès, malgré le niveau élevé de l'aide, a conduit plusieurs participants à s'interroger sur l'existence éventuelle de problèmes de structures fondamentaux dans la manière dont est fournie et mise en oeuvre cette aide, et même sur la stratégie du Club et du CILSS elle-même.

3.2.1 Les orientations stratégiques principales

Un participant, qui a trouvé un soutien auprès de certains, a déclaré qu'une stratégie qui vise à essayer d'accroître la production dans le secteur alimentaire, ne permettra pas aux

pays du Sahel d'accroître leur production ou de faire face à la migration de la population des zones rurales vers les zones urbaines. D'après ce participant, il faudrait créer des exploitations agricoles modernes en cultures pluviales et irriguées, les amener à s'intéresser aux marchés et stimuler ainsi la consommation des biens et des services en développant des liens avec les autres secteurs d'activités de type urbain. Il faudrait également mettre davantage l'accent sur les activités urbaines et rurales visant à la fois à la production d'intrants agricoles, la valorisation et la commercialisation de la production agricole. Ce participant a ajouté que, sur la base de l'expérience, l'assistance extérieure ne peut être une solution en soi mais peut être une entrave à la croissance si la politique menée par l'Etat bénéficiaire ne vise pas un emploi efficace de l'aide*.

D'autres participants, tout en reconnaissant la valeur de ces arguments, ont déclaré qu'une stratégie reposant sur l'intensification des cultures pluviales et irriguées et sur le rétablissement de l'équilibre écologique, reste tout de même la meilleure voie possible pour les pays du Sahel. Toutefois, des changements seront nécessaires dans les actions entreprises. Une approche plus rigoureuse concernant les mesures d'accompagnement de la stratégie est souhaitable et nécessaire. Cette approche implique l'adoption de mesures relatives aux subventions, aux crédits, aux prix, à la commercialisation, à l'industrie agro-alimentaire, l'articulation entre la politique céréalière et l'aide alimentaire et bien d'autres mesures sur lesquelles il existe encore des différends nombreux tant au niveau de la stratégie que de la tactique.

* La BADEA a présenté le 19 mai 1983, une note intitulée "Basic Issues on the Sahel Development Strategy" (Problèmes fondamentaux de la stratégie de développement du Sahel) qui résume le point de vue exprimé par ce participant, de manière claire et éloquente.

Les divergences d'approche parmi les Sahéliens et les donateurs ont mis en évidence la nécessité de disposer d'un forum tel que le Club du Sahel permettant aux partenaires de discuter leurs points de vues et d'essayer de parvenir à une entente.

3.2.2 Le programme

Compte tenu du contexte actuel, tous les participants ont admis que le Club en liaison avec le CILSS devait continuer à fonctionner comme un "think tank" régional, à étudier, analyser, et faire des propositions sur les politiques économiques et en particulier sur celles qui concernent l'objectif à long terme de la sécurité alimentaire régionale. L'accent doit être mis sur le secteur alimentaire et le secteur agricole puisque tout le monde convient que le problème alimentaire est le problème le plus urgent et le plus grave qui se pose actuellement aux gouvernements du Sahel. Le Club du Sahel doit continuer à répertorier les principales contraintes techniques et économiques qui pèsent sur la croissance de la production alimentaire. Il ne faut pas s'en tenir trop étroitement au secteur alimentaire, mais il faut prendre en considération les problèmes macro-économiques. La démarche à suivre au niveau régional pourrait être similaire à celle qui a été adoptée pour les stratégies alimentaires au niveau national. D'autres participants ont manifesté leur préférence pour une approche progressive mais plus systématique, qui conduirait à un système de sécurité alimentaire pour le Sahel comportant un plan d'urgence en cas d'imprévu.

Une autre question proposée pour une étude conjointe a fait l'unanimité : l'étude de l'avenir des pays du Sahel dans le cadre de l'Afrique de l'Ouest, étude dont l'objet serait d'identifier les tendances et les problèmes les plus importants qui risquent de se poser. L'un des participants a suggéré que cette étude soit une recherche "des problèmes de demain"; un autre participant a parlé de l'étude des "tendances lourdes". L'idée principale serait de se pencher

sur le devenir des pays du Sahel du point de vue de la politique économique à suivre et d'essayer de cerner les problèmes et les tendances qui se dessineront sur les plans humain, écologique, commercial et institutionnel. En mettant en évidence les principaux obstacles au développement et en prévoyant la nécessité des changements, la planification future pourrait être améliorée et les catastrophes en puissance, évitées.

Un autre sujet que le Club du Sahel devra approfondir davantage est celui de l'extension des relations commerciales des pays membres du CILSS avec leurs voisins du Sud. Il a été souligné que la recherche de l'autosuffisance alimentaire au niveau national pouvait, dans certains cas, conduire à un gaspillage dans la répartition des ressources. L'autosuffisance alimentaire régionale, si elle est limitée aux seuls pays du CILSS, peut également se heurter à de graves obstacles : les pays du Sahel doivent chercher, à moyen terme et à long terme, à tirer parti des chances qui leur sont offertes sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest. Parmi les nombreux obstacles qui devront être surmontés figure la tendance actuelle à ne faire des produits alimentaires qu'un bien purement social, et non un bien économique pouvant être commercialisé et donner lieu à des bénéfices substantiels. Il a été recommandé en particulier que le Club du Sahel mette l'accent sur la commercialisation de la production des produits alimentaires, au sens large du terme, à la fois au niveau national et au niveau régional.

Le problème des institutions Sahéliennes mérite une attention particulière. Les organismes para-publics qui sont chargés du développement de l'agriculture n'ont pas donné les résultats escomptés. Ces organismes drainent des fonds du Gouvernement central et sont devenus des agences gouvernementales pour l'emploi, vivant en permanence des subventions extérieures; leur productivité et leur efficacité restent limitées. Les donateurs aggravent parfois les problèmes institutionnels en créant dans le monde rural des institutions parallèles temporaires qui bénéficient d'un certain degré d'autonomie, mais

qui restent très faibles sur le plan de la gestion et de l'exécution. Entre-temps, les institutions gouvernementales centrales se trouvent privées du soutien dont elles ont besoin et ne sont pas en mesure de remplir leurs tâches de programmation, de choix et de budgétisation. Certains participants ont observé que les organismes publics et para-publics ont tendance à absorber une part importante de l'aide extérieure qui se trouve déviée de son objectif principal qui est l'aide aux cultivateurs. Les délégués ont souligné la nature socio-politique de ce problème, mais pensent qu'il peut être examiné dans le cadre du Club lorsque l'occasion s'en présente, et qu'il mérite d'être identifié comme un domaine d'étude sur les tendances lourdes et les orientations futures de développement économique et social.

Autre thème proposé pour étude : la recherche, qui a été négligée. Il faut stimuler la recherche sahélienne dans le domaine agricole, et en particulier dans le secteur des cultures pluviales, ainsi que la recherche, dans les pays donateurs, sur les grandes priorités du Sahel. Cette recherche pourrait porter en particulier sur l'adaptation d'espèces semi-arides au Sahel et le développement de prophylactiques qui sont nécessaires dans la zone Sahélienne.

3.3 Le Club du Sahel, forum pour le dialogue et la coordination

3.3.1 Le dialogue

Les participants sont convenus du rôle très utile joué par le Club du Sahel en tant que forum pour le dialogue. Ce rôle implique l'organisation, avec le CILSS, de réunions, tant sur le plan régional que sur le plan national où l'on puisse discuter les politiques de développement et les progrès dans certains secteurs stratégiques. Au cours des années passées, le Club du Sahel et le CILSS ont organisé des réunions, des colloques et des séminaires régionaux où l'on a pu aborder, entre autres, la mise en valeur de nouvelles terres, les

contraintes pesant sur le développement des cultures irriguées, l'intensification des cultures pluviales, le problème du déboisement et du bois de chauffage ainsi que les aspects économiques de la production alimentaire (politiques des prix, commercialisation, stockage, etc.) et les problèmes des coûts récurrents. Des réunions au niveau national ont été, et seront organisées, dans divers pays du Sahel avec l'assistance du CILSS et du Club du Sahel pour les problèmes du reboisement, des coûts récurrents et de la production agricole. Les participants ont recommandé de tenir ces réunions car elles aborderont les problèmes et les contraintes du développement au niveau même où ces problèmes doivent finalement être résolus, c'est-à-dire au niveau national.

3.3.2 La coordination

Les participants ont reconnu que la coordination ne fonctionne pas bien. L'efficacité de l'aide s'en ressent à l'échelon national. Les réunions nationales peuvent à cet égard être profitables pour encourager la coordination mais elles ne sont pas assez fréquentes pour la faire progresser autant qu'il serait nécessaire. Dans la mesure où elles apporteraient leur soutien à la coordination nationale, plusieurs agences internationales pourraient fort bien jouer un rôle à différents niveaux (BIRD, FMI, UNDP, CCE).

Les participants ont montré qu'ils étaient conscients de l'importance d'une meilleure coordination à l'échelon national et de la nécessité de faire quelque chose dans ce sens. Plusieurs d'entre eux ont déclaré qu'ils ne s'intéressaient guère aux ventes aux enchères de projets, ni aux réunions dont l'objet est de susciter des engagements financiers. Ces réunions ne mènent pas à grand chose en matière de coordination; il faut leur préférer un système de discussions et d'échanges entre le Gouvernement national et les donateurs sur certains aspects du développement et certains problèmes qui se posent dans des secteurs-clés en rapport avec les projets et les programmes en cours de réalisation, grâce à un finance-

cement extérieur. Les participants sont également d'avis que le cadre offert par le Club du Sahel et le CILSS peut permettre d'organiser une série de discussions sur les politiques sectorielles au niveau national sous l'égide du pays bénéficiaire. Il a été également fait mention des réunions sur l'Office du Niger organisées avec l'intervention active du Club, qui ont été citées comme un modèle de coordination au niveau d'un projet. De telles discussions entre donateurs, axées sur les problèmes spécifiques qui peuvent se poser entre différents donateurs et un Etat bénéficiaire, doivent également être organisées par le Club du Sahel et le CILSS. Certains participants ont considéré que le renforcement du Comité National du CILSS (CONACILSS) pourrait faciliter une meilleure coordination. Toutefois, ces participants ont rejeté l'idée de désigner une agence de coopération du Club du Sahel pour agir en qualité de chef de file au niveau national et soutenir l'action du correspondant national du CILSS qui anime le Secrétariat du CONACILSS. Une proposition selon laquelle une agence de coopération pourrait remplir le rôle de correspondant local du Club du Sahel pour aider leur correspondant national du CILSS jouant ainsi le rôle de faire circuler les informations ou de servir de point de contact pour recevoir et redistribuer les informations que le correspondant national du CILSS souhaite voir circuler n'a pas recueilli de consensus. Si le CILSS décide d'agir en ce sens, les agences de coopération chargées de soutenir le CILSS au niveau national seront strictement bénévoles.

4. LE CLUB DU SAHEL ET LE SOUTIEN AU CILSS

Les participants ont estimé que le CILSS possède le potentiel nécessaire pour être une institution importante dans le Sahel. Le CILSS compte un certain nombre de réalisations à son crédit, notamment dans le domaine des études conjointes menées dans le cadre du CILSS et du Club du Sahel sur des sujets tels que la politique céréalière, l'écologie, la

forêt, et les coûts récurrents. Les participants ont déclaré que le CILSS a besoin d'être soutenu plus vigoureusement par ses Etats membres et doit également assurer sa crédibilité. L'autorité du CILSS, vis-à-vis des Etats membres est entièrement fonction de ce que les Etats membres attendent du CILSS et souhaitent recevoir du CILSS.

Peut-être, le besoin le plus urgent du CILSS est-il de voir attacher à son Secrétariat le personnel Sahélien hautement qualifié dont il a besoin tant sur le plan technique que sur le plan de la gestion. Certains participants ont manifesté leur inquiétude sur les problèmes rencontrés par le Secrétariat exécutif et les institutions spécialisées dans le domaine de la gestion et du financement.

Le CILSS a joué un rôle important pour la mobilisation des ressources au bénéfice de ses Etats membres. Toutefois, ce rôle est tenu avec d'autant plus d'efficacité qu'il est indirect. Le CILSS remplit sa tâche la plus importante lorsqu'il agit en qualité de centre de réflexion et d'analyse pour les problèmes de développement ou lorsqu'il constitue un forum pour la discussion de ces problèmes. Le CILSS doit poursuivre ce travail en étroite collaboration avec le Club du Sahel comme par le passé. D'une manière générale, ce n'est pas la demande directe de fonds qui aide à la mobilisation du soutien mais l'assurance que ces fonds peuvent être utilisés avec efficacité. C'est en fournissant les renseignements, les moyens d'analyse et d'étude nécessaires qui permettent aux donateurs de mieux appréhender les problèmes du développement et de formuler une réponse appropriée, que le CILSS mobilise le soutien attendu.

Le CILSS a besoin d'accroître sa crédibilité au plan national. Une des manières d'y parvenir est de prêter assistance à l'organisation de discussions au niveau national dans les secteurs clés de développement (agriculture, écologie et forêt, hydraulique villageoise, etc...).

La coordination dans les pays du Sahel entre le Gouvernement et les donateurs dépend des Gouvernements. Les donateurs perçoivent que cette coordination est faible, ce qui est inquiétant, et conduit au gaspillage ou à l'emploi inefficace des ressources. Le CILSS doit travailler à améliorer la coordination, comme il peut et là où il peut le faire et le correspondant national du CILSS pourrait jouer un rôle efficace dans un système de coordination amélioré.

REFLEXION SUR LE ROLE DU CLUB DU SAHEL

Paris, le 19 mai 1983

ORDRE DU JOUR

1. Introduction par le Secrétaire général de l'OCDE
2. Adoption du projet d'ordre du jour
3. Poursuivre l'action entreprise par le Club du Sahel au niveau régional :
 - a) Introduction au débat : M. Robert BAILHACHE
 - b) Discussion générale
4. Elargir cette action au niveau régional pour faire face à une situation nouvelle :
 - a) Introduction au débat : Mr. Elliot BERG
 - b) Discussion générale
5. Entreprendre des actions au niveau national :
 - a) Introduction au débat : Mr. Rutherford POATS
 - b) Discussion générale
6. Redéfinir le contrat entre Etats sahéliens et sources d'aide :
 - a) Introduction au débat : M. Berend HERINGA
 - b) Discussion générale
7. Conclusions

CLUB DU SAHEL

=====

REFLEXION SUR LE ROLE DU CLUB DU SAHEL

Note préparatoire du Secrétariat
pour la réunion officielle
du 19 mai 1983

INTRODUCTION

- I. L'ACTION DU CLUB DU SAHEL DEPUIS 1976
 - 1.1 Les caractères généraux de l'action du Club
 - 1.2 Le rôle conceptuel du Club
 - 1.3 Le rôle mobilisateur du Club

- II. DES EFFETS POSITIFS MAIS UNE SITUATION DU SAHEL TOUJOURS PREOCCUPANTE
 - 2.1 Une meilleure compréhension des problèmes
 - 2.2 L'augmentation et l'infléchissement de l'aide
 - 2.3 Une situation toujours préoccupante

- III. PROPOSITIONS POUR LE MOYEN TERME
 - 3.1 Poursuivre l'action entreprise au niveau régional
 - 3.2 Elargir cette action au niveau régional pour faire face à une situation nouvelle
 - 3.3 Entreprendre des actions au niveau national
 - 3.4 Redéfinir le contrat entre Etats sahéliens et sources d'aide

INTRODUCTION

En octobre 1983, le Club du Sahel tiendra sa Cinquième Conférence Ministérielle au siège de la Commission des Communautés Européennes, à Bruxelles. Le Club du Sahel rassemble les huit pays Membres du CILSS et la plupart des agences de coopération bilatérales et multilatérales qui soutiennent leur développement.

Le Club du Sahel aura, alors, sept années d'existence. C'est une durée de vie suffisamment longue pour mériter qu'un point soit fait et qu'une réflexion sur l'action à mener à moyen terme soit entreprise. Le Secrétaire Général de l'OCDE a pensé qu'il serait utile de réunir, le 19 mai 1983, un certain nombre de personnalités de haut niveau, appartenant aux agences de coopération, pour recueillir leur avis sur son rôle, ses résultats, les lacunes de son action et les moyens d'accomplir, à l'avenir, des progrès plus significatifs.

De leur côté, les Etats sahéliens ont déjà ressenti la nécessité d'une telle réflexion sur leur action commune au niveau régional. La Cinquième Conférence des Chefs d'Etat du CILSS a décidé de créer un "comité de réflexion" composé de responsables sahéliens pour réfléchir aux fonctions futures du CILSS et de son Secrétariat.

En prenant en compte les réflexions des Sahéliens sur leur propre organisation régionale et les réflexions de la réunion du 19 mai, les Secrétariats du Club du Sahel et du CILSS voudraient préparer, pour la Conférence de Bruxelles, un document sur les finalités du Club et sur son action dans un contexte qui s'est sensiblement modifié depuis 1976. En 1976, les pays sahéliens étaient au lendemain d'une période de sécheresse prolongée. Sans être toujours et partout excellentes, les conditions climatiques se sont sensiblement améliorées. En revanche, le Sahel est aujourd'hui plongé dans un contexte de crise internationale plus accentuée.

La présente note a pour but de suggérer quelques thèmes de réflexion pour la réunion du 19 mai. Elle a été structurée en trois parties :

- la première rappelle les principes qui ont fondé l'action du Club du Sahel et le rôle qu'il a joué depuis sa création, en distinguant ce que l'on a appelé le rôle "conceptuel" et le rôle "mobilisateur" du Club ;
- la deuxième analyse les effets positifs que l'action menée par le Club a eus sur le Sahel mais constate qu'en 1983 la région est toujours dans une situation préoccupante ;
- enfin, la troisième essaie de formuler quelques propositions qui pourraient guider l'action du Club au cours des années à venir, en adaptant cette action aux conditions nouvelles que connaît le Sahel.

Les questions qui sont posées dans cette note préparatoire et les suggestions qui y sont faites n'épuisent évidemment pas le sujet : quel rôle pour le Club du Sahel demain ? et les idées nouvelles seront les bienvenues.

I. L'ACTION DU CLUB DU SAHEL DEPUIS 1976

1.1 Les caractères originaux de l'action du Club

On rappellera d'abord quelques principes originaux sur lesquels le Club, explicitement ou implicitement, a basé son action depuis sa création en 1976.

Le premier a été celui d'un contrat à long terme, dit "contrat de génération" et de l'action conjuguée des Sahéliens et de la communauté internationale", nécessaire pour faire sortir le Sahel de sa situation. On a, au fond, considéré, qu'en adhérant au Club, les agences de coopération prenaient l'engagement moral d'accroître le volume de l'aide, d'en assurer la continuité et d'en améliorer les modalités. On a considéré, également, que les pays sahéliens prenaient l'engagement moral d'améliorer leur politique économique et sociale pour que les investissements nationaux et étrangers portent leurs fruits. Dans toutes leurs actions, les Secrétariats du Club et du CILSS se sont inspirés des notions de contrat et d'action conjointe qui impliquent, pour chaque partenaire, des responsabilités.

Le deuxième principe a été la recherche d'une plus grande cohérence entre la théorie et la pratique du développement. Lorsque les pays sahéliens et les agences de coopération ont adopté, à Ottawa, en 1977, une stratégie de développement économique et social dont l'objectif principal est, à l'horizon 2000, d'assurer l'autosuffisance alimentaire régionale dans un cadre écologique amélioré, les Secrétariats du Club et du CILSS en ont conclu qu'ils devaient s'attacher à montrer l'importance de liens beaucoup plus étroits entre les objectifs de la stratégie, les plans nationaux, la politique des Etats et celle des agences de coopération, les programmes et les projets de développement.

Le troisième principe a été la pratique du dialogue et de la concertation entre les Etats sahéliens d'une part, entre ces Etats et les agences de coopération de l'autre. Sans dialogue persévérant, il est difficile de se comprendre et sans concertation, les actions entreprises par les différents partenaires peuvent être contradictoires plutôt que convergentes.

Le quatrième principe a été celui de la souplesse et de la capacité d'adaptation du Secrétariat du Club dans ses relations et ses actions avec son partenaire, le Secrétariat du CILSS. Le nombre de ses agents est resté limité et leur fonction principale a été de soutenir l'action du CILSS dans un climat de coopération et de consensus.

Le Club du Sahel est devenu en quelque sorte un groupe consultatif permanent qui reste unique en son genre mais dont les caractères pourraient probablement être adaptés à des situations autres que celle du Sahel.

Ces principes généraux étant rappelés, quel rôle a joué le Club depuis 1976 ? Très schématiquement, les actions entreprises pouvant être classées en deux catégories et on peut parler du rôle conceptuel et du rôle mobilisateur du Club.

1.2 Le rôle conceptuel du Club

Au sortir de la sécheresse, les Etats sahéliens et les agences de coopération ont compris que cet accident climatique avait été un révélateur des faiblesses du développement sahélien. Il était urgent de mieux armer le Sahel pour faire face à des sécheresses futures, sécheresses d'autant plus dangereuses que la pression de la population sur les ressources va croissant. Il était urgent de réfléchir aux problèmes de fond que pose le développement du Sahel et de proposer de nouveaux guides pour l'action conjointe des Sahéliens et des sources d'aide. C'est à cette action conceptuelle que s'est d'abord attaqué le Club.

- La stratégie de développement et de lutte contre la sécheresse

Dès la création du Club, ses participants ont demandé qu'une stratégie de développement et de lutte contre la sécheresse soit élaborée pour servir de cadre aux efforts complémentaires des Sahéliens et de leurs partenaires de la Communauté internationale.

La stratégie a été élaborée au sein d'un Groupe de Travail où les experts sahéliens et non sahéliens ont collaboré harmonieusement. Alors que tant d'études sont faites en dehors de la région par des experts étrangers et importées, la stratégie a été le fruit d'une participation de tous, en particulier des principaux intéressés, les Sahéliens.

Pour élaborer cette stratégie on a retenu l'objectif partiel mais prioritaire, de l'autosuffisance alimentaire de la région à la fin du siècle et on a reconnu que l'objectif d'équilibre écologique était inséparable de l'autosuffisance alimentaire.

La stratégie élaborée a été adoptée par tous les partenaires du Club, à la Conférence d'OTTAWA en 1977.

En raison des objectifs retenus, la stratégie est évidemment de portée limitée. Mais, telle qu'elle est, elle a généralement été considérée comme utile pour orienter les actions des uns et des autres. De plus, elle a été sans cesse enrichie par les travaux des deux secrétariats et une stratégie révisée a été présentée et adoptée à la Conférence de KOWEIT en 1980.

- L'économie de la production vivrière

La démarche adoptée pour l'élaboration de la stratégie a montré que le contexte dans lequel s'inscrivaient les projets de développement était aussi important, sinon davantage, que les actions elles-mêmes. Aussi les deux Secrétariats ont-ils décidé de se pencher sur les mesures d'accompagnement des projets et plus généralement sur l'économie de la production vivrière.

Ils ont réuni, pour la première fois, à NOUAKCHOTT en 1979, des experts sahéliens et non sahéliens pour étudier ensemble ce sujet.

Ce Colloque de Nouakchott a montré qu'une politique cohérente de prix, de commercialisation et de stockage, et une articulation adéquate entre cette politique et l'aide alimentaire étaient, parmi d'autres conditions, indispensables au succès des actions entreprises pour le développement de la production alimentaire dans le Sahel et les grandes lignes d'une politique nouvelle ont été proposées.

Après Nouakchott, on a senti le besoin d'une structure légère et permanente pour continuer la réflexion sur l'économie de la production vivrière. Les Secrétariats du CILSS et du Club se sont dotés d'un Comité restreint qui se réunit environ deux fois par an, davantage si nécessaire, pour échanger des idées et décider des travaux conjoints. Le Comité a fait des études et des recommandations de caractère novateur sur l'aide alimentaire et sur le stockage céréalier ; il a engagé un travail sur l'harmonisation des échanges céréaliers régionaux. Des propositions de réformes ont été faites aux Etats sahéliens et aux agences de coopération afin d'améliorer la cohérence de leurs actions et de desserrer au moins quelques unes des contraintes qui bloquent le développement des productions vivrières.

- Les stratégies alimentaires

Un des meilleurs moyens d'assurer la cohérence des actions est de réunir programmes d'actions et mesures d'accompagnement dans une stratégie alimentaire propre à chaque pays. A l'instigation du Conseil Mondial de l'Alimentation, les Secrétariats du CILSS et du Club ont organisé un appui conceptuel et organisationnel pour ceux des pays sahéliens qui souhaitaient élaborer une stratégie alimentaire.

Parmi les pays du Sahel, le Mali, la Mauritanie, la Gambie et les Iles du Cap Vert ont fait une stratégie alimentaire avec le soutien de différentes agences de coopération.

- Les séminaires et colloques

L'application de la stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement ne se limite pas à des questions d'économie de la production vivrière. Plusieurs autres problèmes ont été abordés à l'occasion de séminaires, colloques ou réunions diverses : l'intensification des cultures pluviales (1981), la mise en valeur des terres nouvelles (1978), les freins au développement des cultures irriguées (1980), les problèmes de la déforestation et du bois de feu etc...

- Les dépenses récurrentes

On s'est inquiété des dépenses récurrentes engendrées par un nombre croissant de projets financés par les aides extérieures et de la façon dont les Etats sahéliens feraient face à ces dépenses nouvelles.

On s'apercevait, en particulier, que par suite de contingences politiques, de la modicité des ressources publiques sahéliennes et des insuffisances dans la gestion de ces ressources, une part importante de l'aide internationale concourrait désormais au fonctionnement des administrations plutôt qu'au dynamisme des projets de production. On constatait que les Etats sahéliens proposaient de nouveaux projets sans apprécier le poids des charges entraînées par les projets existants et que les agences de coopération acceptaient ces nouveaux projets en dégageant souvent leurs responsabilités des projets antérieurs. Il résultait de ces pratiques une dégradation accélérée des équipements financés à grands frais par l'aide internationale et que les Etats n'avaient pas les moyens d'entretenir et un désinvestissement caché, mais qui pouvait être important dans certains secteurs : celui des périmètres irrigués notamment.

Les Secrétariats du CILSS et du Club ont publié un rapport sur l'analyse des charges récurrentes et les possibilités de résoudre les problèmes posés. Ils ont organisé un colloque pour en discuter, à Ouagadougou, en janvier 1982.

Ce Colloque a montré que de nombreuses dispositions pouvaient être prises, sur le plan macro et micro économique pour maîtriser mieux les charges récurrentes, mais il a fait ressortir que la mise en oeuvre de ces dispositions était subordonnée à des réformes de la politique des Etats sahéliens et de la politique d'aide.

1.3 Le rôle mobilisateur du Club

Le Secrétariat du Club ne pouvait se contenter de ce rôle conceptuel.

Mobiliser un volume accru de ressources pour le Sahel a été un des objectifs assignés au Club dès sa création. On notera d'abord que l'effort conceptuel fait par le Club, en contribuant à donner à chaque agence d'aide le sentiment que ses actions, bien orientées, pouvaient se conjuguer avec les efforts des autres sources d'aide et avec les efforts des Sahéliens, a certainement aussi joué un rôle mobilisateur.

Mais d'autres actions, plus spécifiques, ont été entreprises par le Club, à cette fin. On les passera brièvement en revue.

Le programme de première génération

Pour mobiliser l'aide extérieure, les Etats du CILSS avaient, dès 1973, composé un programme de projets intitulé "Compendium de Ouagadougou". Après la première Conférence du Club du Sahel, ils révisèrent et complétèrent ce recueil qui devint le "programme de première génération", considéré comme une première étape vers la réalisation de la stratégie.

Ce programme était très imparfait mais il a joué un rôle mobilisateur pendant les premières années qui ont suivi la sécheresse. Les agences d'aide disposaient de fonds importants et elles ont financé un grand nombre de projets inclus dans le programme de première génération et qui concernaient les différents secteurs de la stratégie.

Les bilans-programmes

Pour approfondir et préciser les orientations de la stratégie, pour apprécier les progrès accomplis dans les différents secteurs, les obstacles rencontrés et à surmonter, pour inciter les aides à orienter leurs contributions vers les secteurs prioritaires de la stratégie, il a été décidé d'entreprendre des bilans-programmes sectoriels dans chacun des pays Membres du CILSS. De tels bilans ont été faits pour les cultures pluviales, les cultures irriguées, l'écologie-reboisement, les pêches continentales et l'hydraulique villageoise.

En analysant les obstacles qui s'opposent aux succès des projets, et en proposant un ensemble de projets nouveaux et de mesures d'accompagnement, ces bilans-programmes ont eu ou, on peut l'espérer, auront (car beaucoup sont de dates récentes) un effet mobilisateur (en même temps qu'ils ont largement contribué à faire avancer la réflexion sur les problèmes du Sahel).

L'effort de relations publiques

Enfin, on ne peut passer sous silence l'effort de relations publiques qui a été fait par le Secrétariat du Club pour éclairer les opinions publiques sur la situation de la région, amener les sources d'aide déjà engagées dans la région à ne pas relâcher leur effort, intéresser d'autres agences à s'intéresser aux pays sahéliens etc...

II. DES EFFETS POSITIFS MAIS UNE SITUATION DU SAHEL TOUJOURS PREOCCUPANTE

2.1 Une meilleure compréhension des problèmes

Un premier effet des travaux du Club a été de mieux comprendre la nature des problèmes posés aux pays du Sahel et la nécessité de politiques mieux adaptées pour les résoudre. On se rend compte aujourd'hui que pour obtenir des progrès réels dans le développement de ces pays et pour atteindre les objectifs de la stratégie, il conviendrait d'adopter une démarche beaucoup plus globale qu'auparavant et de donner autant d'importance, dans l'effort national et extérieur, aux facteurs qualitatifs qu'aux facteurs quantitatifs. On comprend mieux que les politiques et les programmes nationaux devraient davantage tenir compte des contraintes d'espace et de temps : espaces limités sur lesquels doivent vivre un nombre croissant d'hommes, complémentarité entre les espaces nationaux, continuité des efforts nécessaires pour passer de systèmes de production restés très traditionnels à des systèmes plus performants.

Un deuxième résultat a été d'offrir, aux Etats sahéliens et aux agences de coopération, un forum de dialogue libre, confiant et dégagé des contingences qui pèsent sur la politique nationale et la politique de coopération. Des problèmes essentiels et des problèmes délicats sont abordés dans un esprit d'ouverture en sorte qu'on a parfois défini le Club du Sahel comme un lieu où se pratique un dialogue Nord-Sud constructif, à l'échelle humaine. Pour faciliter ce dialogue, le Secrétariat du CILSS a joué un rôle très actif : il a proposé des thèmes de réflexion, collaboré étroitement aux tâches fixées par accord entre ses agents et ceux du Club et joué un rôle de médiation entre le Club du Sahel et ses pays Membres. Il a largement diffusé les idées et les propositions découlant des travaux conjoints. De son côté, le Secrétariat du Club a trouvé un réel soutien auprès de ses adhérents.

Depuis 1976, de réels progrès ont été accomplis dans la connaissance des problèmes du Sahel et la formulation de politiques adéquates de développement.

2.2 L'augmentation et l'infléchissement de l'aide

Le tableau suivant retrace l'évolution des engagements d'aide publique au développement des pays sahéliens depuis 1975.

(en millions de dollars courants)

1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
816,9	1.135,8	1.002,2	1.378,3	1.622,6	1.502	1.972

Exprimés en dollars courants, les engagements d'aide ont à peu près doublé entre la période 1974-75 et la période 1981-82. Compte tenu de l'érosion monétaire, les engagements d'aide ont augmenté d'environ 30 % et les pays sahéliens reçoivent désormais de l'ordre de 40 dollars d'aide par tête et par an contre moins de 20 pour l'Afrique moins le Sahel et 12 pour l'ensemble des pays en développement.

L'effort de réflexion, de formulation de politiques, de programmation joint à l'effort de relations publiques fait par le Secrétariat du Club n'ont pas été étrangers à cet accroissement de l'aide apportée par la Communauté internationale au Sahel.

Aussi important que l'évolution des volumes d'aide est sans doute l'infléchissement de la répartition de cette aide entre les différents secteurs d'activité. Si l'on regarde l'aide accordée pendant la période 1975-80, aux secteurs d'activité directement concernés par la stratégie de lutte contre la sécheresse, on obtient les ordres de grandeur suivants :

- intensification des cultures vivrières pluviales	3 à 4 %
- développement des cultures irriguées	9,5 %
- développement de l'élevage	5 %
- développement des pêches	1,5 %
- reforestation	1,4 %
	<hr/>
	21,4 % de l'aide globale

Cette part d'aide donnée aux secteurs d'activité vitaux pour le Sahel peut paraître modeste - nous y reviendrons - mais on doit constater qu'il y a eu un net infléchissement en faveur des secteurs prioritaires de la stratégie :

- au cours de la décennie 1960, la presque totalité de l'aide consacrée aux cultures pluviales était destinée aux cultures dites de rente. Une part non négligeable va désormais aux cultures céréalières ;
- l'aide à la reforestation était presque nulle en 1975, les travaux du Club ont fait prendre conscience du problème et de son ampleur et de 1975 à 1980, les engagements d'aide ont été multipliés par 15.

2.3 Une situation du Sahel toujours préoccupante

Malgré ces résultats acquis par le Club et ses partenaires, la situation de la région apparaît toujours préoccupante.

Malgré les incertitudes sur les années, tout montre que le Sahel n'a pas encore progressé dans la voie de l'auto-suffisance alimentaire et qu'il a même plutôt régressé : l'aide alimentaire et les importations de céréales ont tendance à augmenter, de même les importations de produits laitiers ; les populations ne sont pas mieux nourries : leurs rations de viande et de poisson ont tendance à diminuer, etc...

Les bilans-programmes exécutés par le Club et le CILSS montrent que cette situation est due au fait que les systèmes de production agricole et pastorale ne sont pas devenus plus intensifs, beaucoup plus qu'aux mauvaises conditions climatiques. Même si des signes favorables d'un début d'intensification peuvent être relevés çà et là, les systèmes traditionnels n'ont pratiquement pas évolué.

Les problèmes majeurs du Sahel, identifiés en 1976, se retrouvent quasi-inchangés en 1983.

A ces problèmes s'en ajoutent d'autres qui n'apparaissaient pas ou n'apparaissaient pas de façon aussi aiguë en 1976.

Le Sahel a été fortement touché par le second choc pétrolier de 1978. La baisse récente, et peut-être provisoire, du prix du pétrole n'a apporté que peu d'adoucissements à la situation des pays sahéliens les plus fortement importateurs de produits pétroliers. Les importations de produits alimentaires ont augmenté également. Dans certains pays sahéliens, le poids des importations de nourriture est maintenant supérieur au poids des importations d'énergie. Face à cette forte croissance des importations, les exportations ont peu progressé, voire stagné ou régressé, aussi bien en volume qu'en valeur unitaire. Les balances commerciales connaissent un déficit croissant que l'augmentation de l'aide internationale ne compense pas et l'endettement extérieur des pays sahéliens augmente de façon inquiétante.

Quant à la situation intérieure des Etats, les études menées sur les coûts récurrents ont montré que les administrations sahéliennes, en constant développement, ont de plus en plus de mal à rassembler les ressources nécessaires à leur fonctionnement (pour ne parler ni d'investissement nouveau, ni même du simple renouvellement des équipements publics) et qu'une part croissante de l'aide internationale doit être affectée à assurer le seul fonctionnement des administrations et offices publics.

Les Etats sahéliens sont confrontés à une crise de leurs finances intérieures et extérieures.

Non seulement le Sahel n'a pas encore trouvé les moyens de faire évoluer, ou de faire évoluer suffisamment vite, son système de production alors que le nombre des Sahéliens continue de croître inexorablement, mais encore la région est plongée dans un environnement international défavorable qui rend plus difficile la solution de ses problèmes internes. Si bien que l'on peut se demander si sa situation n'est pas plus préoccupante qu'elle ne l'a jamais été.

Face à cette situation, que peut faire la Communauté internationale ? Que peut faire le Club ?

III. PROPOSITIONS POUR LE MOYEN TERME

Les propositions qui suivent découlent de l'analyse de la situation du Sahel faite par le Secrétariat du Club. Comme on l'a souligné dans l'introduction, elles n'épuisent évidemment pas le sujet et elles sont d'abord conçues pour lancer un débat.

3.1 Poursuivre l'action entreprise au niveau régional

Dans la situation critique que connaît le Sahel, il serait certainement indiqué que les Etats sahéliens resserrent les rangs et renforcent leur coopération régionale. Il sera intéressant, à cet égard, de voir quelles recommandations le "Comité de Réflexion" sur le CILSS émettra en ce qui concerne le futur rôle de cette organisation et de son Secrétariat.

Quelles que soient ces recommandations, le travail en commun fait par les deux Secrétariats du Club et du CILSS au cours de ces dernières années a permis de dégager quelques enseignements. Le premier est qu'il est aussi important, sinon plus, d'améliorer le contexte des programmes et des projets et d'améliorer les méthodes de programmation que de rechercher des financements nouveaux.

Il paraît donc nécessaire de poursuivre l'action entreprise en coopération avec le CILSS et en particulier de poursuivre ce que l'on a appelé le "rôle conceptuel" du Club.

Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Quels travaux pourraient être considérés comme prioritaires au cours des années à venir ? On peut suggérer les thèmes suivants :

- la poursuite des travaux sur l'économie de la production vivrière et l'harmonisation régionale des politiques céréalières,
- l'élaboration d'un plan régional de sécurité alimentaire réaliste,
- la lutte contre la déforestation et la dégradation des sols et l'économie de la production forestière ; comment, en particulier, rendre plus efficaces les actions pour la reforestation et les économies de bois ?
- la politique et l'économie pastorale ; c'est un secteur où l'on n'aperçoit pas encore clairement quels devraient être les grands principes d'action,
- la participation du paysannat à son développement,
- la gestion des programmes et des projets, et surtout la gestion financière et la comptabilité des fonds dans les projets de développement.

Cette liste n'est pas limitative. Les participants ont-ils des suggestions à faire ? Comment peuvent-ils s'entendre pour mieux soutenir les travaux d'intérêt général entrepris par les Secrétariats du CILSS et du Club ?

3.2 Elargir cette action au niveau régional pour faire face à une situation nouvelle

En 1976, au lendemain de la grande sécheresse, il avait semblé opportun de fixer comme objectifs prioritaires l'auto-suffisance alimentaire et l'équilibre écologique et de centrer les travaux du Club sur les thèmes liés à ces objectifs.

L'expérience a montré qu'on était fatalement amené à déborder ce cadre limité et à aborder des problèmes de politique économique plus généraux notamment lors de l'étude de l'économie de la production vivrière ou de l'étude des dépenses récurrentes.

La dégradation de l'environnement international, la situation critique du Sahel amènent aussi à se demander si l'on peut aujourd'hui se limiter aux seuls problèmes alimentaires et écologiques.

Ne faudrait-il pas disposer désormais d'un cadre global donnant plus d'importance aux aspects macro-économiques, aux problèmes d'organisation et de gestion, à la place du Sahel dans l'ensemble africain dont il fait partie et dans le contexte mondial ? En l'absence de ce cadre global - et d'un consensus sur ses orientations - on pare au plus pressé, on colmate des brèches, on agit au jour le jour et l'on apprécie difficilement les conséquences à long terme des actions entreprises. Les programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du FMI sont un premier effort pour pallier ces lacunes, mais ils s'inscrivent dans le court ou, au plus, le moyen terme. Ne serait-il pas souhaitable d'entreprendre une réflexion prospective sur le Sahel dans le monde ? Ne serait-il pas souhaitable de disposer d'un cadre macro-économique permettant d'orienter les efforts à long terme et de re-situer la stratégie de lutte contre la sécheresse dans un ensemble plus vaste ? Le besoin d'un tel cadre semble se faire sentir pour améliorer l'efficacité des politiques et il ne serait sans doute pas inutile de consacrer à l'établissement de ce cadre, le même effort conceptuel qui a été fait pour la stratégie anti-sécheresse.

3.3 Entreprendre des actions au niveau national

Depuis 1976, l'action du CILSS et du Club s'est peu exercée au niveau de chaque Etat sahélien. Mais toutes les analyses faites montrent clairement que pour faire passer les résultats des travaux conceptuels du CILSS et du Club dans la réalité des plans de développement et de l'élaboration des politiques nationales, une action au niveau de chaque Etat devient indispensable.

Le principe même de cette action au niveau national, le principe d'une concertation des sources d'aide à ce niveau soulèvent encore des réticences de la part des responsables sahéliens mais les circonstances évoluent. On a pu le constater au Niger où le Gouvernement a invité les agences de coopération à participer à un séminaire sur les structures d'intervention dans le secteur rural (1), en Haute Volta et au Mali où plusieurs sources d'aide ont organisé ensemble leur soutien à l'OFNACER et à l'OPAM (2), au Sénégal où le Gouvernement a discuté avec

(1) Zinder, 15-22 novembre 1982.

(2) Ouagadougou, 29 octobre 1982 et 11 février 1983.

les donateurs un plan quinquennal pour le développement forestier (1), au Mali où la "table ronde" a donné lieu à une concertation sur la stratégie alimentaire (2), au Sénégal lors de la réunion organisée par le Gouvernement sur le plan d'ajustement structurel (3), etc...

Pour l'avenir, les Secrétariats du CILSS et du Club pourraient se fixer comme objectif de leur action à moyen terme au niveau national : la démonstration que la concertation de l'ensemble des agences de coopération, sous l'égide de l'Etat intéressé, ne constitue pas une menace envers la souveraineté nationale mais constitue une nécessité absolue pour rendre efficace l'action conjointe Sahéliens-donateurs.

Et comme dans ce domaine une démonstration progressive par l'exemple est beaucoup plus probante qu'une discussion sur les principes, les Secrétariats du CILSS et du Club ont proposé de commencer à emprunter cette voie de la concertation au niveau national en organisant dans chaque Etat :

- une réunion sur la production agricole et la stratégie alimentaire avec la participation des agences de coopération,
- une réunion sur l'écologie-reboisement,
- un atelier sur les dépenses récurrentes,
- un atelier sur l'hydraulique villageoise et pastorale,
- un atelier sur les pêches, et
- également la coopération inter-agences pour la reconstruction et le développement du Tchaô.

Ces travaux n'auront de sens que s'ils sont soutenus par les agences d'aide, si celles-ci y participent activement et jouent le jeu de la concertation réelle. Ils n'auront de sens que si des habitudes se créent et que si la concertation est progressivement étendue à l'ensemble des secteurs de l'économie - ou au moins à ceux qui intéressent la stratégie de lutte contre la sécheresse.

Il faut préciser qu'il ne s'agit évidemment pas de ligoter chaque aide dans un cadre contraignant mais de créer le minimum de synergie pour que chaque source d'aide obtienne une meilleure efficacité de ses propres interventions.

Ces travaux ne prendront également tout leur sens que s'il existe un suivi des actions entreprises dans le cadre de la concertation. Les Secrétariats du CILSS et du Club ont besoin pour cela de relais au niveau national.

(1) Dakar, 2-5 juin 1982.

(2) Bamako, 13 décembre 1982.

(3) Paris, 19-21 octobre 1981.

Le Comité national du CILSS a eu, jusqu'à présent, une existence quelque peu léthargique. Il est envisagé de lui redonner vie et d'assigner à son correspondant national des fonctions plus précises. La cellule CILSS dans chaque pays ne pourrait-elle pas être appuyée (et pas seulement financièrement) par un représentant d'une agence de coopération investi par tous les autres à cette fin. Ce "correspondant du Club" au niveau national ne serait pas un coordonnateur mais un homme pivot autour duquel s'organiseraient, suivant les besoins, la concertation des sources d'aide et le suivi de la concertation souhaitée par le Gouvernement.

Les agences d'aide sont-elles prêtes à suivre les suggestions du Club dans ce domaine et à l'appuyer efficacement ? Ou ont-elles d'autres propositions à formuler ?

Cette concertation au niveau national semble d'autant plus nécessaire qu'une idée fait rapidement son chemin : celle d'une aide plus contractuelle. L'idée de contrat, lancée lors de la réunion constitutive du Club du Sahel en 1976, est restée pendant plusieurs années relativement formelle. Elle fait maintenant des progrès. La publication récente du "Memorandum communautaire" sur la future aide européenne au Tiers-Monde illustre ces progrès. D'autres sources d'aide négocient ou se préoccupent de "contrats", sous des formes diverses.

Il y a évidemment un risque considérable de voir se multiplier les divers contrats, plus ou moins convergents, mais qui peuvent aussi se révéler incompatibles les uns avec les autres. Dans ces conditions, la concertation - réelle et non simplement formelle - entre sources d'aide devient impérative.

Que peut faire le Club pour aider à cette concertation réelle ?

3.4 Redéfinir le contrat entre Etats sahéliens et sources d'aide

Si l'on admet qu'une évolution vers une aide plus contractuelle et plus concertée est souhaitable, encore faut-il qu'il y ait un minimum de consensus sur le contenu du contrat.

Or l'évolution récente n'est pas très encourageante.

La répartition de l'aide

On a déjà souligné qu'il y avait eu un infléchissement de l'aide en faveur des lignes prioritaires de la stratégie, mais un infléchissement d'ampleur très modeste. Beaucoup d'aide va au fonctionnement des administrations et institutions sahéliennes et cela est probablement indispensable à moyen terme pour la survie du Sahel. Mais beaucoup d'aide va aussi vers des projets non productifs qui génèrent surtout des dépenses récurrentes comme les projets d'infrastructures. Et finalement peu d'aide va à la transformation du système agricole et à l'élargissement de la base productive qui est, à l'évidence, la condition nécessaire pour que le Sahel sorte de son état critique.

Il est finalement assez préoccupant de voir que l'effort conceptuel qui a été fait pour définir une stratégie, obtenir un consensus sur des orientations, n'ait pas encore abouti à une ré-orientation significative de l'effort conjoint des Sahéliens et de la Communauté internationale. En soulignant cela, on n'ignore évidemment pas les inerties, les multiples contraintes qui pèsent sur les gouvernements sahéliens et sur les sources d'aide et qui rendent difficiles un changement rapide dans la répartition de l'aide. Mais peut-on réellement espérer que le Sahel fera des progrès substantiels dans la voie de l'autosuffisance alimentaire - ou même arrêtera de régresser - en ne consacrant que 3 % de l'aide aux cultures céréalières pluviales qui fournissent 95 % des céréales produites dans le Sahel ?

Le contexte international fait qu'il est probablement illusoire d'escompter à court et moyen terme une augmentation substantielle de l'aide. N'est-ce pas une raison supplémentaire pour affecter cette aide aux actions réellement prioritaires pour la région ? Et ne faut-il pas songer aussi à accroître son efficacité ?

L'efficacité de l'aide

Aussi importante que le volume et la répartition de l'aide est la conception des projets de développement dans chaque secteur.

Les bilans-programmes ont permis de faire une analyse lucide, critique et constructive des progrès et des problèmes dans chaque secteur étudié. Ces analyses, rarement faites par les Etats et les sources de financement, trop absorbées dans la gestion courante des affaires et l'exécution des projets, ont permis aux uns et aux autres de mieux percevoir les conséquences des projets sur le progrès sectoriel et sur l'économie de chaque pays. Elles ont permis également de prendre conscience du caractère commun des problèmes rencontrés. A titre d'exemple, les bilans des cultures irriguées ont montré que, malgré des efforts substantiels déployés par les Etats et les donateurs au cours des récentes années, la mise en service d'aménagements nouveaux (environ 5.000 ha. par an) n'avait dépassé que de peu la mise hors service d'aménagements anciens en raison de difficultés techniques, économiques, gestionnaires, humaines non résolues. Les bilans des cultures pluviales ont montré que l'intensification n'a pratiquement pas commencé dans le Sahel malgré les projets semenciers, les projets de productivité, les projets concernant les inputs, l'outillage agricole, etc...

Les bilans contribuent à expliquer pourquoi les progrès sont si faibles dans les secteurs prioritaires de la stratégie. Sans nier la responsabilité des Etats sahéliens, ils montrent que celle des agences de coopération n'est pas moins grande : la conception des projets est déficiente, les délais retenus manquent de réalisme, les équipements fournis - par exemple pour l'hydraulique villageoise - sont trop variés pour permettre l'entretien et le service en pièces détachées, les efforts sont dispersés, sans coordination, les agences ne disposent pas des instruments qui leur permettraient de financer des mesures d'accompagnement indispensables au soutien des réformes nationales et à la réussite des projets, la formation dispensée n'est pas adaptée. Toutes ces incohérences deviennent de moins en moins excusables alors que l'expérience acquise permettrait de les corriger.

Les politiques d'accompagnement

De même, l'effort qui a été fait par le Club en matière de réflexion sur les politiques économiques et les politiques alimentaires n'a pas encore porté tous les fruits qu'on aurait pu en attendre, malgré le soutien que les diverses agences d'aide ont apporté à cette réflexion. La coopération avec les pays du Sahel n'a pas encore été fondamentalement modifiée : très nombreux demeurent les programmes et les projets de conception traditionnels ou les opérations ponctuelles dont le succès est problématique faute de politiques adaptées mises en oeuvre par les Etats sahéliens. On trouve aussi des explications à cette situation : limites imposées par la souveraineté des Etats, problèmes à résoudre d'urgence sans qu'une réflexion sur les actions d'accompagnement ait pu être faite, pesanteurs administratives et conceptuelles, etc...

Certaines aides ont bien essayé de négocier avec les gouvernements sahéliens la mise en oeuvre de politiques adéquates parallèlement à la mise en oeuvre des projets, mais il n'y a guère eu de concertation entre les aides jusqu'à présent sur les politiques à proposer et toutes les agences d'aide n'ont pas les mêmes opinions sur ces politiques. Il y a là un problème préoccupant pour l'avenir : toutes les aides sont maintenant persuadées de la nécessité de politiques adéquates, les gouvernements sahéliens aussi ; mais s'il n'y a pas un consensus minimum entre les aides sur les politiques à proposer, les Sahéliens se trouveront tiraillés entre des exigences divergentes.

Répartition sectorielle de l'aide, conception des projets, politiques d'accompagnement sont trois facteurs, étroitement liés les uns aux autres, et qui expliquent au moins en partie la médiocrité des résultats obtenus jusqu'à présent malgré les efforts faits. Que peut-on faire pour remédier à cela et améliorer le contenu des futurs contrats entre les Etats sahéliens et les sources d'aide ?

Sans doute, conviendrait-il de s'attaquer d'abord à quelques problèmes limités.

L'élaboration d'un cadre économique prospectif pourrait être une occasion de concertation sur le contenu des contrats.

Il en est de même pour l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies alimentaires dans les pays du CILSS. La Commission des Communautés Européennes s'est déjà engagée à soutenir les réformes proposées par certains Etats qui ont décidé d'adopter une stratégie alimentaire. Cette proposition pourrait-elle être soutenue par d'autres agences de coopération ? Les Secrétariats du CILSS et du Club peuvent-ils contribuer à lui donner un contenu opérationnel ? Peuvent-ils contribuer à assurer une meilleure concertation entre les Etats qui veulent élaborer une stratégie alimentaire et les agences de coopération qui veulent les aider à la réaliser ? Un meilleur ajustement entre les stratégies alimentaires des uns et les politiques d'aide des autres ?

CLUB DU SAHEL

REFLEXION SUR LE ROLE DU CLUB DU SAHEL

Reunion Officiuse 19 Mai 1983

—
ANNEXE STATISTIQUE
—

**TOTAL DISBURSEMENTS AND COMMITMENTS OF PUBLIC
AID FOR DEVELOPMENT IN THE SAHEL 1974-1981**
**ENGAGEMENTS ET VERSEMENTS D'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT
POUR L'ENSEMBLE DES PAYS SAHELIENS ENTRE 1974-1981**

\$ Million / Millions de dollars courants

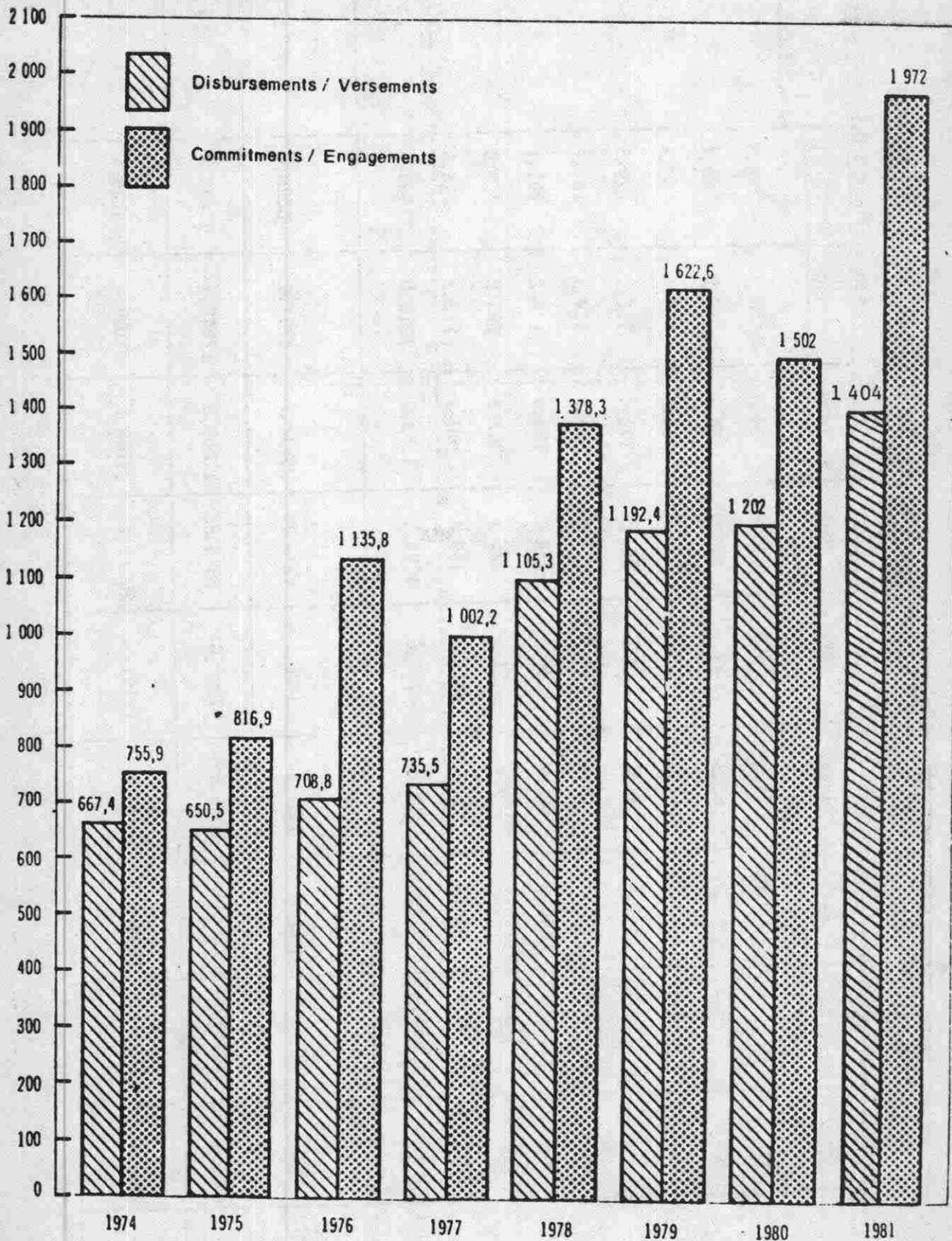


TABLEAU N° 1: EVOLUTION GENERALE DES VERSEMENTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT
1971 - 1981

(en millions \$ U.S. Courants)

	1971	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	Taux de Croissance annuel moyen 1971-81
Iles du Cap Vert	-	-	8,8	24,8	24,9	33,2	34,3	64,4	50,3	
Tchad	30,6	78,8	65,1	62,3	83,1	119,0	79,8	35,3	59,7	
Gambie	3,7	10,4	8,1	12,0	21,6	35,2	33,8	54,4	58,3	
Mali	30,2	117,5	144,6	89,0	112,6	161,5	192,4	252,1	229,5	
Mauritanie	12,2	88,4	61,5	180,2	164,9	216,8	163,7	159,3	187,2	
Niger	38,0	137,0	140,8	129,6	96,2	154,1	173,6	170,2	201,1	
Senegal	53,1	138,7	132,7	126,8	121,9	225,9	307,3	263,0	400,4	
Hte. Volta	28,7	96,6	88,9	84,1	110,4	159,4	198,3	212,3	216,9	- 40 -
TOTAL SAHEL	196,5	667,4	650,5	708,8	735,6	1105,1	1183,2	1211,0	1403,4	21,6 %
Afrique Sud Sahara (hors Sahel)	1248,5	2068,8	3037,4	3001,4	3426,1	4373,7	5533,1	6797,6	6598,4	20,1 %
Asie	3620,5	6674,8	7886,4	8055,6	7222,0	8515,8	11009,8	12949,9	11639,1	13,7 %
Total Pays en Developpt.	7612,1	14057,2	19307,9	18537,9	19193,5	26025,4	29109,9	34109,4	33120,4	17,3 %

TABLEAU N° 2: Comparaisons internationales des versements nets d'aide publique au développement per capita

(en \$ U.S. Courants Par Habitant)

	1975	1979	1980	1981
Pays du Sahel	23	40	39	44
Afrique Sud Sahara (hors Sahel)	10	17	21	20
Asie	6	9	10	9
Egypte	67	38	35	32

TABLEAU N° 3: Place de l'aide dans l'économie du Sahel

(en \$ U.S. Courants et %)

	PNB par habitant en 1980	Aide par habitant en 1980	Aide/PNB
Cap Vert	200	161	80%
Gambie	250	90	36%
Haute Volta	160	35	21%
Mali	201	36	18%
Mauritanie	326	106	32%
Niger	356	32	9%
Senegal	465	46	10%
Tchad	111	8	7%
Ensemble du Sahel	262	39	15%
Ensemble des Pays les moins avancés (1979)			9,7%

TABLEAU 4: Aide publique au développement et dette extérieure des pays du sahel en 1980

(en millions \$ U.S.)

	Dette Extérieure Totale 1980	Dette Extérieure Provenant de l'Aide Publique au Développement 1980
GAMBIE	120	86
HAUTE VOLTA	302	234
MALI	636	573
MAURITANIE	731	486
NIGER	635	215
SENEGAL	960	382
TCHAD	161	120
ENSEMBLE SAHEL	3545	2096

TABLEAU 5: Service de la Dette Extérieure Des Pays Sahéliens (1980)

(en millions \$ U.S.)

	Service de la Dette Extérieure per capita (1)	PNB per Capita (2)	Dette/PNB (en %) (1) / (2)
GAMBIE	2,3	250	0,9 %
HAUTE-VOLTA	2,8	190	1,5 %
MALI	2,5	190	1,3 %
MAURITANIE	25	320	7,8 %
NIGER	17	330	5,1 %
SENEGAL	31	450	6,9 %
TCHAD	2,7	120	2,2 %
BRESIL	116	2050	5,6 %
MEXIQUE	137	2130	6,4 %

TABLEAU 6: Aide publique au développement et ressources budgétaires des états sahéliens

Ressources budgétaires et aide hors projet

(en millions de dollars courants)

		Ressources budgétaires consacrées au fonctionnement	Aide Publique hors projet
<u>NIGER</u>	. 1975	66,8	72,7
	. 1980	379	56
<u>SENEGAL</u>	. 1975	257	81,7
	. 1980	502	167
<u>HAUTE-VOLTA</u>	. 1975	64,3	40
	. 1980	166	85
<u>MALI</u>	. 1975	68,8	58,3
	. 1980	161	71

Ressources budgétaires et aide aux projets

(en millions de dollars courants)

		Ress. budgétaires consacrées à l'investissement	Aide publique au développement dans le cadre de projets
<u>NIGER</u>	. 1975	10,8	48,4
	. 1980	123	153
<u>SENEGAL</u>	. 1975	72,4	73,6
	. 1980	113	120
<u>HAUTE-VOLTA</u>	. 1975	6,07	73,7
	. 1980	24	165
<u>MALI</u>	. 1975	4,9	105
	. 1980	4,7	137

**TABLEAU N° 7 : REPARTITION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS D'AIDE
PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT ENTRE 1975 et 1981**

	en % de l'aide totale(*)	Taux de croissance comparée à l'aide totale
AIDE HORS PROJETS :		
. Assistance technique, recherche, bourses	14,3	↗
. Aide alimentaire, aide d'urgence	10,3	↘
. Aide au fonctionnement (dont soutien à la balance des paiements, soutiens budgétaires...)	11,5	↗
AIDE DANS LE CADRE DE PROJETS :		
. Cultures pluviales(**)	9	↗
. Cultures irriguées	7	↗
. Grands bassins fluviaux (OMVS,OMVG)	6	↗
. Elevage	2,5	↘
. Pêche	1,3	↘
. Reforestation	1,6	↗
. Mines	3	↗
. Approvisionnement en eau (rural et urbain)	3,3	↘
. Infrastructures (transports, télécommunications, développement urbain)	19	↗
. Education, formation	6	↗
. Santé	2,7	↗
. Industrie et tourisme	2,2	↗

(*) Moyenne des engagements 1975-1981.

(**) On estime que moins de la moitié des engagements d'ADP vont aux cultures vivrières, soit environ 3,5 à 4,5%.

TABLEAU 8
QUI FINANCE QUOI ?

(Total engagements 1975-1981)

<u>SOUTIEN AUX BALANCES DES PAIEMENTS</u>			<u>SOUTIENS BUDGETAIRES</u>			<u>AIDE ALIMENTAIRE & AIDE D'URGENCE</u>		
	en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %
OPEP	244	41	France	214	44	Etats-Unis	272	28
FED	235	39	OPEP	208	43	FED	204	21
Allemagne	52	9	IDA	30	6	OPEP	131	13
						Allemagne	82	8
						ONU	82	8
<u>ASSISTANCE TECHNIQUE</u>			<u>RECHERCHE FONDAMENTALE</u>			<u>DEVELOPPEMENT RURAL MULTI-SECTORIEL</u>		
	en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %
France	667	63	France	129	88	OPEP	274	28
Etats-Unis	72	7	Allemagne	6	4	Allemagne	115	12
ONU	37	3				FED	105	11
OPEP	37	3				IDA	88	9
						France	83	9
						Etats-Unis	78	8
<u>CULTURES PLUVIALES ET DIVERS</u>			<u>PECHES</u>			<u>CULTURES IRRIGUEES</u>		
	en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %
Etats-Unis	104	18	OPEP	41	32	IDA	121	22
France	88	15	Canada	26	20	France	95	17
FED	76	13	Japon	17	13	OPEP	74	14
ONU	73	12				FED	68	12
Allemagne	51	9						
<u>ELEVAGE</u>			<u>ECOLOGIE-FORETS</u>			<u>MINES</u>		
	en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %
IDA	50	22	IDA	33	22	OPEP	175	61
Etats-Unis	47	20	Etats-Unis	28	19	Japon	59	20
OPEP	32	14	France	18	12	France	21	7
FED	22	9	Suisse	18	12			
Allemagne	21	9	Allemagne	15	10			
<u>APPROVISIONNEMENT EN EAU</u>			<u>COMMUNICATIONS</u>			<u>ENERGIE</u>		
	en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %
Allemagne	93	29	France	77	42	OPEP	79	33
FED	36	11	Canada	52	28	France	51	21
France	34	11	Allemagne	18	10	Allemagne	49	20
FAD	30	9	OPEP	17	9	Canada	19	8
Etats-Unis	28	9						
<u>TRANSPORTS & INFRASTRUCTURES</u>			<u>EDUCATION</u>			<u>SANTE</u>		
	en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %		en millions \$ US	en %
OPEP	353	28	France	95	20	ONU	41	16
IDA	231	18	IDA	81	17	FED	36	14
FED	196	16	FED	68	14	FAD	34	13
Allemagne	115	9	ONU	55	11	Etats-Unis	30	12
Canada	107	8						

REUNION SPECIALE SUR LE CLUB DU SAHEL
Paris, 19 mai 1983

SPECIAL MEETING ON THE CLUB DU SAHEL
Paris, 19 May 1983

Liste des Participants - List of Participants

- AUTRICHE : Dr. Georg LENNKH, Représentant Permanent
Dr. Christina RECHT, Conseiller
- BADEA : M. Chedly AYARI, Président
M. H. CHAKER, Ingénieur Agronome
- BANQUE MONDIALE : Mr. David KNOX, Vice-Président
- CANADA : M. François POULIOT, Vice-Président, A.C.C.
- COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES : M. Michel HAUSWIRTH,
Directeur Général Adjoint, Direction générale du Développement

M. Hans SMIDA,
Direction Afrique sahélienne
- DANEMARK : Mr. Jørgen TRANBERG,
Représentant Permanent Adjoint
- ETATS-UNIS : Mr. Jay JOHNSON,
Deputy Assistant Administrator,
Africa Bureau, AID/Washington

Mr. Lawrence DASH,
Director, SDPT, Bamako (Mali)
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL : M. Oumar MAKALOU,
Directeur, Département Afrique
- FRANCE : Mme Nicole BRIOT, Directrice,
Direction des Politiques du Développement
Ministère de la Coopération et du Développement

M. Michel PENENT,
Directeur pour l'Afrique de l'Ouest,
Caisse Centrale de Coopération Economique

M. Jean-Julien BIDAUT, Chargé de Mission
Ministère de la Coopération et du Développement
- ITALIE : M. Enrico AUGELLI,
Directeur Programme Sahel,
Dépt. de la Coopération internationale
Ministère des Affaires Etrangères

M. Antonio TARELLI, Conseiller

KUWAIT FUND : Mr. Bader AL-HUMAIIDHI,
Deputy Director General

PAYS-BAS : M. L.P.J. MAZAIRAC,
Directeur pour l'Afrique,
Ministère des Affaires Etrangères

SUISSE : M. R. WILHELM, Directeur, Direction de
la Coopération au Développement et de
l'Aide humanitaire,
Dépt. Fédéral des Affaires Etrangères

M. Andri BISAZ, Direction de la
Coopération au Développement et de
l'Aide humanitaire

UNSO - UNDP : M. Charles-Henri LA MUNIERE,
Directeur Général, UNSO

WORLD FOOD COUNCIL : Mr. Maurice J. WILLIAMS,
Executive Director

- - -

M. Robert BAILHACHE, Consultant Spécial
Mr. Elliot BERG, Consultant Spécial
Mr. Berend HERINGA, Consultant Spécial

- - -

O C D E : M. Emile VAN LENNEP, Secrétaire Général
M. Paul LEMERLE, Secrétaire Général Adjoint
M. Toshio OSHIMA, Conseiller Spécial
M. Rutherford M. POATS, Président du Comité d'Aide
au Développement
M. H. FÜHRER, Directeur de la Coopération au
Développement
M. Stephen JOYCE, Cabinet du Secrétaire Général

CLUB DU SAHEL :

Mme Anne de LATTRE
M. Arthur M. FELL
M. Yves GARNEAU
M. Paul J. SCIARONE
M. Jacques GIRI

STATEMENT OF THE SECRETARY GENERAL OF THE OECD

to the informal meeting on the CLUB DU SAHEL

(Paris, 19th May, 1983)

I wish to thank your distinguished group, among which I recognise many familiar faces, for accepting my invitation to this informal meeting on the Club du Sahel. I am convinced that a frank exchange of views between officials responsible for African aid programmes can take the Club a step forward and can help prepare the Fifth Club du Sahel Conference which will be hosted by the European Commission, in Brussels, from 26th to 28th October.

While the purpose of this meeting is to focus on the Club du Sahel's contribution to improving the development of a specific african region, your ideas and suggestions are of interest to the development work carried out by several bodies of the OECD: to the Development Assistance Committee, the Development Center, the Executive Committee in Special Session and the Group on North South Economic Issues, which are considering ways and means of strengthening the content of interdependence between developed and developing countries.

The OECD Council at Ministerial Level which met on 9th - 10th May has agreed that this work is of major importance. It has recognised that the present prospects for continuing economic recovery in OECD countries provide new opportunities for cooperation and particularly for assistance to the poorer developing countries which have experienced acute difficulties

in recent years. Innovative concepts will be necessary to translate these opportunities into practical action.

I think you will agree that the Club du Sahel has made an original contribution to development cooperation since its creation in 1976 and that the CILSS and Club Secretariats have attempted to fulfill their initial mandate of aid mobilisation and analysis, of dissemination of information and of increasing coordination.

Primarily, the Club has effectively practiced a continuous policy dialogue between cooperation agencies and CILSS Member countries. Some of the interesting aspects of the policy dialogue have been the joint discussion of strategic development choices, the adoption of a common strategy which focuses on regional food self-sufficiency and ecological balance and the analysis of policy issues which have a direct influence on the success or failure of development projects and programmes.

With regard to development priorities, CILSS and Club du Sahel experts proposed from the outset, to concentrate on agriculture and food production, and on the improvement of the ecology because they became convinced that a prerequisite to a more diversified economy was the progress of the rural sector. Their work prepared them to understand and to give full support to the food strategy process when it was proposed by the World Food Council and the European Commission.

With respect to policy issues, the CILSS and Club du Sahel Secretariats enlisted the support of their respective participants to delve into macro-economic questions such as the economics of food production, as well as, management and maintenance problems, included under the term "recurrent costs." They felt that such analysis could help in guiding the decisions of the Sahel governments and the donors. It was also their hope that closer concertation among partners would foster better understanding of problems to be solved and closer coordination among the Sahelian countries themselves on the one hand, the donors on the other, as well as jointly.

The work sponsored by the Club du Sahel has already had some positive results. In particular, the existence of this permanent consultative group has had a direct and indirect effect on the flow of resources to the Sahel region, which has remained high in absolute amounts, and the highest in Africa, in per capita aid ratios.

But the progress achieved so far, and the collaborative style set by the developed and developing partners in the Club du Sahel, needs further stimulus and improvement.

As practitioners and decision makers, you are fully aware that the problems and pressures in the Sahel region, as in most of the poorer countries of the developing world, are acute and you are also aware of their principal characteristics:

- food production is increasing, but much too slowly to keep pace with population increase;

- the productive base of the CILSS countries' economies is expanding very slowly;

- the external debt has reached critical levels both in relation to gross national product and exports;

- the balance of trade is deteriorating due to increasing food imports to cover the needs and changing consumption patterns of urban areas, to the imports of costly manufactured goods and to the high energy costs; exports of agricultural commodities have had a spotty record at a time of declining international prices;

- the efforts to reverse ecological deterioration remain very small in relation to needs;

- trained personnel is still very scarce particularly in the field of management.

These problems and others will constitute the background to your discussions on the role of the Club du Sahel. They should not lead to discouragement because there is no alternative to pursuing the development effort, but they should prompt donors to the practical changes, the new concepts, the new aid methods and the types of coordination for which the needs are now sharpened. The Sahel is already, and can become even more, an example of international cooperation in the African continent.

These were the few comments that I wanted to make before I wished success to your meeting. I understand that Mr. Mazairac has been requested informally to chair this informal meeting and that he has kindly agreed to do so, and I wish to thank him on your behalf for taking this responsibility.